

2 La construction de la démocratie française (1880-1946)

La III^e République (1870-1940), le régime le plus durable qu’ait connu la France, marque profondément le pays. Dès avant 1914, les grands traits du modèle démocratique français sont en place. Face aux crises, la nécessité de réformes se fait sentir. Après l’écroulement du régime en 1940, la Résistance prépare un approfondissement de la démocratie.

Quelles sont les caractéristiques de la démocratie française ?

- Cours 1** Une République parlementaire
- Cours 2** La laïcisation de la République
- Dossier** La séparation des Églises et de l’État

Notions du programme

- Démocratie ● République parlementaire
- Laïcité ● Laïcisation ● Sécularisation

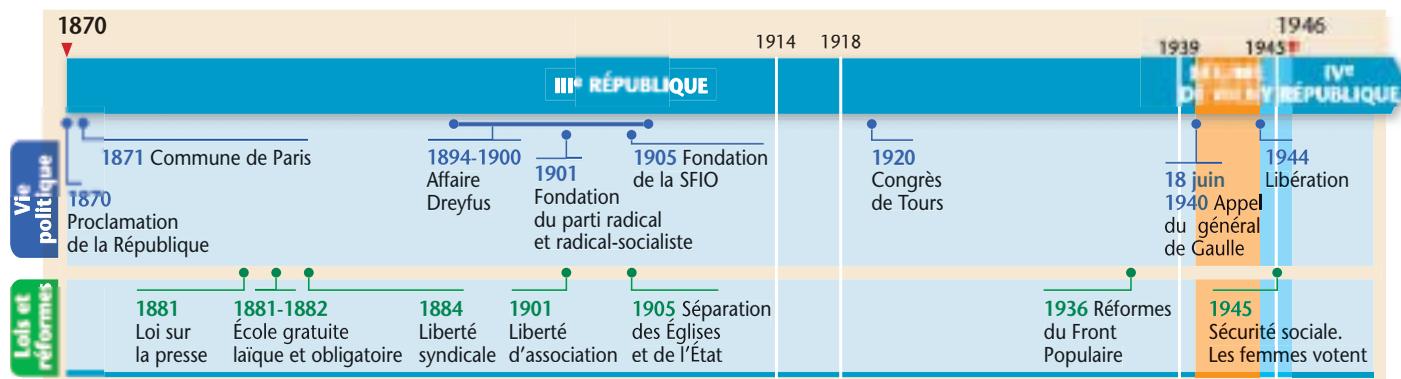
Comment la démocratie française a-t-elle évolué ?

- Cours 3** Crises et approfondissement de la démocratie
- Dossier** Vers la démocratie sociale
- Dossier** Les femmes et la démocratie

Notions du programme

- Libéralisme ● Radicalisme ● Socialisme

Sujet d’étude L’année 1940





1 Le vote, acte civique essentiel de la démocratie

Alfred BRAMTOT,
Le Suffrage universel,
mairie des Lilas, 1889.

1 Quelle est l'attitude des différents personnages ? À quels milieux sociaux appartiennent-ils ?

2 Quels symboles sont présents sur ce tableau ?

3 Pourquoi ce tableau a-t-il été commandé pour décorer une mairie ?



2 La santé, enjeu politique

Affiche, années 1945-1950.

1 De quel organisme cette affiche émane-t-elle ?

2 Quels nouveaux objectifs se donne la démocratie ?

1 Une République parlementaire

→ Comment le régime politique français s'est-il mis en place ?

A. Les difficiles débuts de la République

■ De 1789 à 1870, la France a connu beaucoup de régimes politiques, dont trois monarchies constitutionnelles et deux empires. Aucun n'a pu durer vingt ans mais l'idée de **démocratie** a progressé. En 1870, la défaite contre la Prusse a fait chuter le Second Empire de Napoléon III et, le 4 septembre 1870, la République a été proclamée à l'hôtel de ville de Paris.

■ Pendant une dizaine d'années, les monarchistes gardent une grande influence. Ce n'est qu'en 1879 que les républicains, majoritaires, contrôlent à la fois la Chambre des députés, le Sénat et la présidence de la République.

B. Le fonctionnement du régime

■ Les lois constitutionnelles de 1875 ont mis en place un **régime parlementaire** (doc. 1 et 2) avec deux chambres et un président de la République élu par elles.

■ En 1879, le président Jules Grévy déclare qu'il ne se servira jamais de son **droit de dissolution** ; en effet, le président Mac-Mahon l'avait utilisé en 1877 contre une chambre républicaine, et les républicains sont hostiles à un trop grand pouvoir présidentiel. Aucun des présidents de la III^e République ne dissoudra jamais la Chambre des députés, même en cas de crise grave.

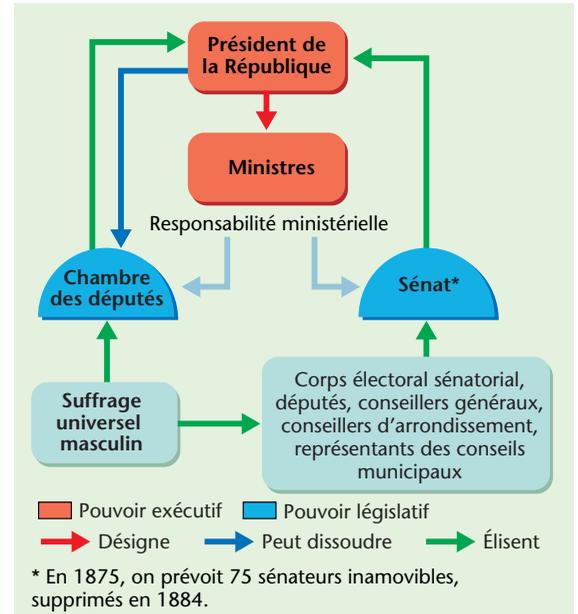
■ Le gouvernement est en fait dirigé par l'un des ministres, appelé **président du Conseil**. Les chambres peuvent très facilement renverser un gouvernement, c'est-à-dire l'obliger à démissionner. Le régime se caractérise par une grande instabilité gouvernementale.

C. Les grandes libertés républicaines

■ Les principes du **libéralisme** politique fondent le régime qui s'affirme dans les années 1880. Toute une série de libertés sont garanties par les grandes lois républicaines (doc. 3 et 4) : les libertés de la presse, d'affichage et de réunion en 1881, la liberté syndicale en 1884, le droit d'association en 1901. La loi de séparation de l'Église et de l'État (1905) garantit également la liberté de culte.

■ Mais les républicains limitent parfois les libertés quand il leur semble que le régime est menacé : des mesures restrictives sont prises contre les mouvements anarchistes en 1893 dans le domaine de la liberté de la presse, et contre l'Église catholique dans les domaines de la liberté d'enseignement et du droit d'association.

Avant 1914, les bases du régime républicain sont jetées. Les lois de 1875 mettent en place un régime parlementaire. Les libertés de presse et de réunion sont affirmées en 1881, la liberté d'association en 1901.



1 Le régime parlementaire français d'après les lois constitutionnelles de 1875

Notions du programme

- **Démocratie** : la démocratie repose sur l'égalité des droits politiques et l'idée que le pouvoir vient de la nation (souveraineté nationale). La République s'appuie sur ces deux principes ; toutefois les femmes n'obtiendront le droit de vote qu'en 1944.
- **Libéralisme** : le libéralisme défend les libertés de l'individu, limite le pouvoir de l'État et prône un régime parlementaire.
- **République parlementaire** : la III^e République associe le refus de la monarchie avec la mise en place d'un régime parlementaire.

Définitions

- **Régime parlementaire** : régime dans lequel le gouvernement est responsable devant la ou les chambres élues.
- **Droit de dissolution** : droit de dissoudre la Chambre des députés et donc de provoquer de nouvelles élections.
- **Présidence du Conseil** : le chef du gouvernement porte le titre de président du Conseil (sous-entendu : des ministres). Ce rôle n'était pas prévu par les lois constitutionnelles de 1875.



2 Une séance agitée à la chambre des députés, le 30 octobre 1910

Aristide Briand, président du Conseil, qui vient de faire une déclaration hostile aux grèves dans les chemins de fer, est pris à partie par les députés socialistes et soutenu par le centre et la droite de l'Assemblée.

Le Petit Journal, 30 octobre 1910.

4 Les grandes lois libérales

Loi	Année	Dispositions
Sur la liberté de la presse	1881	Loi plus libérale que celles qui existaient auparavant. Les délits de presse relèvent désormais du jury.
Sur la liberté d'affichage	1881	Beaucoup de messages politiques passent par les affiches, importantes en temps de campagne électorale
Sur la liberté de réunion	1881	Il ne faut plus d'autorisation du gouvernement pour tenir une réunion.
Sur la liberté syndicale	1884	Des associations chargées de la défense d'intérêts professionnels, les syndicats, peuvent se constituer librement.
Sur la liberté d'association	1901	Les associations n'ont plus besoin d'être autorisées, mais les congrégations religieuses sont exclues de la loi. La loi permet de créer des partis politiques et des confédérations syndicales.
Séparation des Églises et de l'État	1905	La liberté de culte est garantie.

3 Des libertés républicaines fondamentales

Loi du 29 juillet 1881 :

Article 1^{er} : L'imprimerie et la librairie sont libres. [...]

Art. 5 : Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement. [...]

Article 16 : Les professions de foi, circulaires et affiches électorales pourront être placardées [...] sur tous les édifices autres que les édifices consacrés au culte.

Loi du 1^{er} juillet 1901 :

Article 2 : Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable. [...]

Article 5 : Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique [...] devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture [...]. Elle fera connaître le titre et l'objet de l'association, le siège de ses établissements et les noms, professions et domiciles de ceux qui [...] sont chargés de son administration ou de sa direction.

Questions sur les documents

I. Comment fonctionne le régime ?

DOC. 1 a. Quels sont les pouvoirs du président de la République ? b. Devant qui les ministres sont-ils responsables ? c. Pourquoi dit-on que le régime est parlementaire (voir définition) ?

DOC. 2 a. Les députés réagissent-ils de manière identique à l'échange verbal entre Aristide Briand et Jean Jaurès ? b. Pourquoi les députés siégeant du même côté ont-ils la même attitude ?

II. Quelles sont les grandes libertés républicaines ?

DOC. 4 a. Quelles lois ont une portée politique ? b. Quelles lois ont une portée sociale ?

DOC. 3 a. Est-il difficile de fonder un journal ? b. Une association ? c. Quelles sont les conséquences de ces lois sur la vie politique et sociale ?

2 La laïcisation de la République (1879-1905)

→ *Comment la République est-elle devenue laïque ?*

A. Qui sont les partisans et adversaires de la laïcité ?

- Les républicains sont les héritiers des libéraux, qui voulaient limiter l'influence de l'Église catholique afin de garantir la liberté de conscience. De plus, ils se méfient d'une Église qui a soutenu le Second Empire.
- Les républicains pensent que l'école publique, qui forme des citoyens, doit être laïque, c'est-à-dire soustraite à l'influence de l'Église. Avant 1870, ils se sont prononcés en faveur de la séparation de l'Église et de l'État.
- Le clergé catholique et les catholiques les plus engagés veulent au contraire que l'Église conserve un rôle politique, social et éducatif, et refusent la **sécularisation**°.

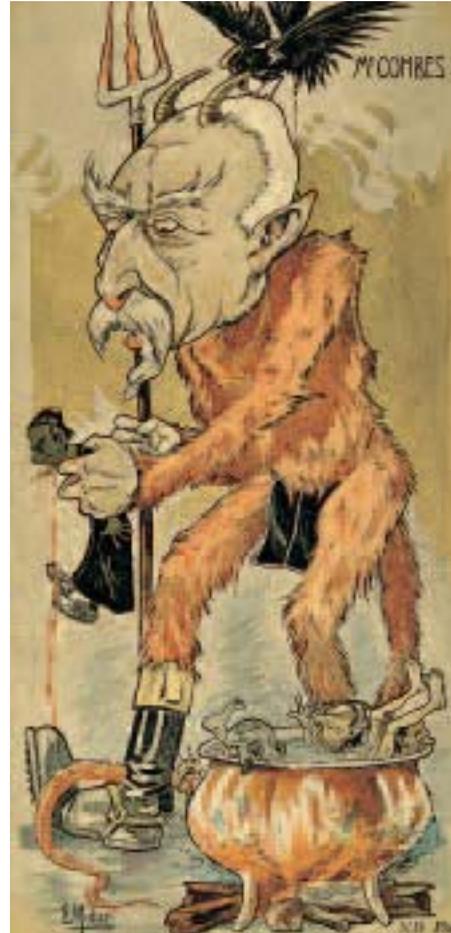
B. La laïcisation de l'enseignement public

- Jules Ferry met en place un enseignement primaire gratuit (1881), laïque et obligatoire (1882) : l'instruction religieuse ne figure plus dans les programmes scolaires et les enseignants doivent rester neutres en matière de religion (**doc. 2, 3 et 4**).
- La loi Camille Sée de 1880 crée un enseignement secondaire féminin public. Il ne s'agit pas encore de favoriser l'accès des femmes à la vie professionnelle, mais de soustraire des mères et des éducatrices à l'influence de l'Église catholique.
- Cependant, même si certaines **congrégations**° n'ont plus le droit d'enseigner, la **liberté scolaire**° n'est pas remise en question (**doc. 5**).

C. La séparation des Églises et de l'État

- Les républicains modérés maintiennent les liens entre l'Église et l'État pour garder un contrôle sur les communautés religieuses. De plus, le pape Léon XIII, en 1892, recommande aux catholiques français d'accepter la République.
- Mais les relations entre républicains et catholiques se dégradent autour de l'affaire Dreyfus. Les radicaux, très **anticléricaux**°, comme Émile Combes, sont de plus en plus influents, et la volonté de séparer l'Église de l'État réapparaît (**doc. 1**). En décembre 1905, après un intense débat, la loi de séparation est votée malgré une forte opposition catholique.
- Protestants et juifs acceptent la loi de 1905, mais il faudra attendre 1924 et des négociations avec le pape pour que l'Église catholique entre dans ce cadre. L'Église catholique y gagne plus de liberté par rapport à l'État ; les anticléricaux, de leur côté, ont vu leur principale revendication satisfaite. La **laïcité**° fait partie de l'identité républicaine (**doc. 6**).

Les républicains voulaient limiter l'influence de l'Église catholique. Ils ont d'abord laïcisé l'enseignement public, par les lois de 1881 et de 1882. Puis ils ont séparé l'Église de l'État en 1905.



I É. Combes combattu par les catholiques

Carte postale de Muller.

Notions du programme

- **Sécularisation** : tendance des sociétés modernes à être de plus en plus autonomes par rapport à la religion.
- **Laïcité** : le catholicisme distingue les clercs (membres du clergé) et les laïcs. Est laïque ce qui est soustrait à l'influence de l'Église. La laïcisation de la République s'est faite en plusieurs étapes.

Définitions

- **Congrégations** : associations regroupant des prêtres ou des religieux, comme les jésuites ou les dominicains.
- **Liberté scolaire** : principe permettant l'existence d'établissements scolaires privés.
- **Anticléricalisme** : depuis le milieu du XIX^e siècle, on appelle « anticléricaux » ceux qui refusent que l'Église catholique exerce une influence politique et sociale.

2 L'esprit de la loi de 1882

La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions [...] : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier, d'autre part elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'école. Le législateur n'a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l'école de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus, celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous.

Jules FERRY,
ministre de l'Instruction publique,
*Circulaire aux instituteurs, concernant
l'enseignement moral et civique,*
Paris, le 17 novembre 1883.

3 La laïcisation des locaux scolaires



L'enlèvement des crucifix dans les écoles de la ville de Paris, *La Presse illustrée*, le 20 février 1881.

4 Des conseils de prudence

Vous n'êtes point l'apôtre d'un nouvel évangile; le législateur n'a voulu faire de vous ni un philosophe, ni un théologien improvisé. [...]

Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille; parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre; avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge. [...]

Voici une règle pratique à laquelle vous pourrez vous tenir: avant de proposer à vos élèves un précepte, une maxime [...], demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire.

Jules FERRY, ministre de l'Instruction publique,
*Circulaire aux instituteurs, concernant l'enseignement moral
et civique,* Paris, le 17 novembre 1883.

6 La laïcité, un patrimoine de la République

Constitution de la IV^e République (1946)

Article premier. – La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Constitution de la V^e République (1958)

Art. 2. – La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

5 Enseignement public et enseignement privé en 1901

	Enseignement public		Enseignement privé	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Enseignement primaire	2 329 000	1 846 000	447 000	920 000
Enseignement secondaire	86 000	7 800	77 000 élèves dont 67 000 dans l'enseignement catholique	

Questions sur les documents

I. Comment l'enseignement public s'est-il laïcisé ?

DOC. 2 Pourquoi Jules Ferry pense-t-il que les croyances religieuses ne doivent pas figurer dans les programmes de l'enseignement public ?

DOC. 3 a. Comment les assistants réagissent-ils à l'enlèvement des crucifix ? **b.** L'auteur de la gravure y est-il favorable ? **c.** Pourquoi enlève-t-on ces crucifix ?

DOC. 4 Quelle attitude Ferry conseille-t-il aux instituteurs ? Pourquoi ?

DOC. 5 a. Toute la jeunesse passe-t-elle par l'école laïque ? **b.** Quelle liberté est respectée par les républicains ?

II. Comment la séparation de l'Église et de l'État s'est-elle imposée ?

DOC. 1 a. À qui s'en prend le personnage ? **b.** De quels milieux vient cette caricature ?

DOC. 6 a. Comment le régime républicain est-il défini dans ces deux Constitutions ? **b.** Qu'est-ce que cela nous indique sur la place de la laïcité ?

La séparation des Églises et de l'État

→ Comment la loi de séparation a-t-elle été appliquée ?

La loi de 1905 est aujourd'hui considérée comme un des piliers de la République française. Cependant, elle a été adoptée dans un contexte très polémique, après de vifs débats, et son application a d'abord été difficile. Ses effets pacificateurs ne se sont fait sentir qu'avec les années.

1 La loi de 1905

Article premier : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Art. 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Art. 3 : Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire [...] 1° Des biens mobiliers et immobiliers (des établissements publics du culte¹). 2° Des biens de l'État, des départements et des communes dont les mêmes établissements ont la jouissance.

Art. 4 : Dans le délai d'un an à partir de la promulgation de la présente loi, les biens et immobiliers des [...] établissements publics du culte seront [...] transférés [...] aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées [...] pour l'exercice de ce culte [...].

Art. 19 : Ces associations devront avoir exclusivement pour objet l'exercice d'un culte [...].

Art. 26 : Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte.

Journal officiel, 11 décembre 1905.

1. C'est-à-dire les paroisses catholiques et protestantes, les synagogues juives.

3 La papauté condamne la loi

Rien n'est plus contraire à la liberté de l'Église que cette loi. En effet, [...], la loi de séparation empêche les pasteurs¹ d'exercer la plénitude de leur autorité [...]; quand elle attribue la juridiction suprême sur ces associations au Conseil d'État [...], que fait-elle donc sinon placer l'Église dans une sujétion humiliante, [...], ravir à des citoyens paisibles, qui forment encore l'immense majorité en France, le droit sacré d'y pratiquer leur propre religion ? Aussi n'est-ce pas

2 L'Église catholique perd son patrimoine



LA SÉPARATION
Séparons-nous - Je garde vos biens.

Carte postale, 1907.

seulement en restreignant l'exercice de son culte, auquel la loi de séparation réduit faussement toute l'essence de la religion, que l'État blesse l'Église, c'est encore en faisant obstacle à son influence toujours si bienfaisante sur le peuple et en paralysant de mille manières différentes son action.

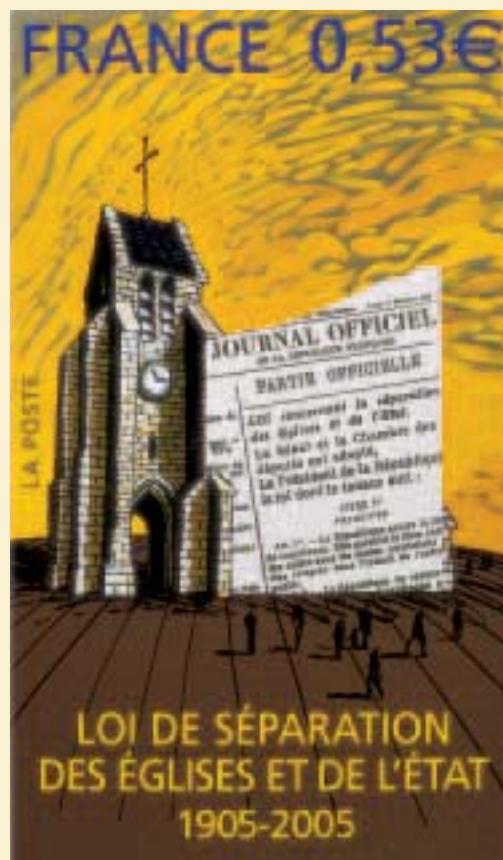
Pie X, *encyclique Vehementer nos*, 11 février 1906.

1. C'est-à-dire les membres du clergé, et ici en particulier les évêques.



4 La querelle des inventaires

Les portes de l'église d'Yssingaux enfoncées à coups de « bélier », *l'Illustration*, le 7 avril 1906.



6 Timbre commémorant la loi de 1905

5 Les communautés religieuses en France au moment de la séparation

	Effectifs	Réaction à la loi de séparation	Conséquences
Église catholique	96 % des Français sont baptisés dans l'Église catholique (beaucoup ne sont pas pratiquants).	Refus imposé par le pape Pie IX de constituer les associations culturelles (au niveau de la paroisse, dirigées par des laïcs)	Ce n'est qu'en 1924, après une négociation avec Rome, que l'Église catholique rentre dans le cadre de la loi de séparation : constitutions d'associations diocésaines (au niveau du diocèse, dirigées par l'évêque).
Église réformée de France	500 000	Favorables au principe, les Réformés interviennent pour que la loi garantisse la liberté des anciens cultes reconnus.	Constitution des associations culturelles prévues par la loi de 1905.
Église luthérienne de la Confession d'Augsbourg	80 000	Hostiles à la séparation, les luthériens acceptent son application.	
Communauté juive	80 000	Acceptation de la séparation	

7 La laïcité en 2004 : la loi sur les signes religieux dans l'enseignement public

Art. L. 141-5-1. Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève.

Code de l'éducation, article L. 141-5-1.

Questions

1 Pourquoi fallait-il faire des inventaires dans les Églises (doc. 1 et 2) ? Comment ces inventaires se sont-ils déroulés (doc. 4) ?

2 Que reproche Pie X à la loi de séparation (doc. 3) ?

3 Quelles furent les conséquences pour l'Église catholique du refus du pape de constituer les associations culturelles (doc. 5) ?

4 Quelles furent les réactions des différentes communautés religieuses ? L'application de la loi fut-elle facile (doc. 5) ?

5 Comment la laïcité est-elle présente aujourd'hui (doc. 6 et 7) ?

3 Crises et approfondissement de la démocratie

→ Comment les crises ont-elles conduit la République à faire des réformes ?

A. Des forces politiques qui s'affrontent

- Les familles politiques républicaines, c'est-à-dire les républicains modérés, les **radicaux** et une partie des **socialistes**, rassemblent la majorité des Français, mais des forces de contestation demeurent et se renouvellent, à l'extrême droite et à l'extrême gauche.
- À l'extrême droite, le mouvement **nationaliste**, qui a pris naissance autour du général Boulanger en 1887-1889 (**doc. 1**) et s'est renforcé durant l'affaire Dreyfus (1894-1899), aspire à mettre en place un régime autoritaire (**doc. 3**).
- Une partie du **monde socialiste et syndical** espère une révolution qui changerait l'ordre social. La Révolution russe, en 1917, lui fournit un modèle. En 1920 apparaît un Parti communiste qui se rattache à la III^e Internationale dominée par le parti communiste soviétique.

B. Antifascisme et réformes sociales

- En 1931, la crise économique née en 1929 aux États-Unis touche la France : le chômage augmente. Face à la crise, les régimes totalitaires (fascisme italien, nazisme allemand, stalinisme soviétique) paraissent aux yeux de certains Français solides et efficaces.
- Le 6 février 1934, une manifestation des ligues nationalistes près de la chambre des députés fait croire qu'un péril fasciste menace la République (**doc. 4**). Les **forces antifascistes** se regroupent dans le Front populaire, qui remporte les élections de 1936 (**doc. 5**).
- La République avait déjà pris des mesures sociales : journée de huit heures en 1919, création des HBM (habitations à bon marché) en 1928. Le Front populaire met en place, après un vaste mouvement de grève, les congés payés et la semaine de quarante heures.

C. De Vichy aux réformes de la Libération

- La III^e République s'effondre en 1940 après la défaite militaire face à l'Allemagne. Autour du maréchal Pétain, le régime de Vichy revient sur les acquis républicains. Refusant de reconnaître le régime de Vichy, la **Résistance**, qui s'unifie autour du général de Gaulle, prépare de nombreuses réformes pour la France libérée (**doc. 6**).
- Les réformes de la Libération visent à approfondir la démocratie : les femmes obtiennent le droit de vote, la **Sécurité sociale** est organisée. L'État joue un plus grand rôle dans l'économie : les nationalisations, particulièrement dans le secteur des banques et de l'énergie, doivent lui permettre d'intervenir dans la vie économique de la nation.

Après la crise du 6 février 1934 et les années d'Occupation, la République opère les réformes sociales du Front populaire (1936) et de la Libération (1944-1946).



I Le général Boulanger contre la chambre des députés

Les partisans du général Boulanger reprochent à la République parlementaire un manque de fermeté face à l'Allemagne : ils veulent un régime fort.

Gravure illustrant une chanson, Paris, BnF.

Notions du programme

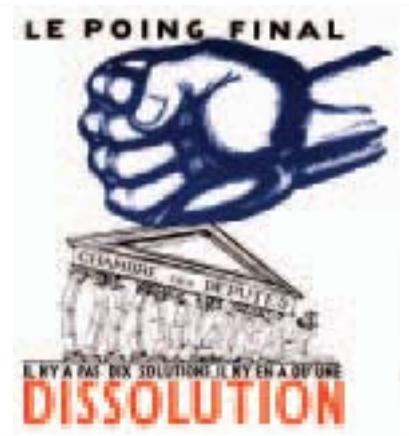
- **Radicalisme** : les radicaux sont au centre de la famille républicaine dans l'entre-deux-guerres.
- **Socialisme** : les socialistes comprennent des réformistes et des révolutionnaires. En 1920, au Congrès de Tours, les plus révolutionnaires rejoignent le mouvement communiste international.
- **Nationalisme** : avec l'écrivain Maurice Barrès, le mot nationalisme prend un nouveau sens dans les années 1890 : il désigne désormais un courant politique. Se situant à l'extrême droite, il est cependant influent.

Définitions

- **Antifascisme** : les antifascistes luttent contre l'extrême droite en Europe et en France. Le Parti communiste se rallie au mouvement en 1934 et l'abandonne en 1939, au moment du Pacte germano-soviétique.
- **Résistance** : fédérée par le général de Gaulle, la Résistance regroupe, outre des radicaux et des modérés, des socialistes et des démocrates-chrétiens. À partir de 1941 les communistes y font une entrée massive.
- **Sécurité sociale** : système national de protection contre les risques sociaux : maladie, accidents du travail, assurance vieillesse ; prestations familiales.

2 Les forces politiques françaises jusqu'en 1946

	Communistes	Socialistes	Républicains radicaux	Républicains modérés	Démocrates chrétiens	Nationalistes
Principales organisations	SFIC (Section française de l'Internationale ouvrière), 1920	SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), 1905.	Parti radical et radical-socialiste, 1901	Alliance démocratique, 1901 Fédération républicaine, 1903	MRP (Mouvement Républicain populaire) 1944.	Nombreuses ligues (Action française, 1898...)
Domaine politique	Révolutionnaires. Ils défendent cependant la démocratie de 1935 à 1939, puis à partir de 1941.	Théoriquement révolutionnaires, en pratique attachés à la République parlementaire	Attachement à la République parlementaire			Refus de la République parlementaire. Choix d'un régime autoritaire.
Domaine économique et social	Opposition au capitalisme et adhésion au modèle soviétique	Opposition au capitalisme. Promotion de réformes sociales.	Acceptation du libéralisme économique, mais souhait d'une intervention sociale de l'État	Attachement au libéralisme économique. Méfiance vis-à-vis de l'intervention de l'État.	Acceptation du libéralisme économique, mais souhait d'une intervention sociale de l'État.	Anticapitalisme plus ou moins prononcé.
Domaine religieux		Anticléricalisme offensif.	Anticléricalisme offensif.	Attachement à la laïcité.	Acceptation partielle de la laïcité.	Refus de la laïcité.



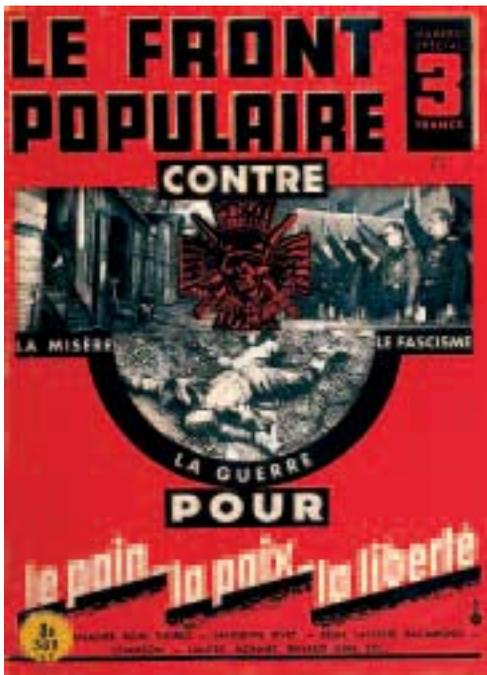
3 L'antiparlementarisme

Paul IRIBÉ, *Parlons français*, 4 février 1934.



4 Une violente manifestation antiparlementaire

Paris, place de la Concorde, le 6 février 1934.



5 Les valeurs du Front populaire

Couverture d'un magazine, 1936.

6 Le programme du CNR sur le plan social (1944)

- La reconstitution, dans sa liberté traditionnelle, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale.
- Un plan complet de sécurité sociale [...].
- La sécurité de l'emploi [...].
- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Questions sur les documents

I. Quelles sont les forces politiques qui s'affrontent ?

DOC. 2 a. Quelles familles politiques soutiennent la république parlementaire ? **b.** Lesquelles la combattent ?

DOC. 1 et 3 Comment les auteurs de ces gravures manifestent-ils leur opposition au parlementarisme ?

DOC. 4 Pourquoi le lieu où se déroule cette manifestation est-il important ?

II. Comment la démocratie s'approfondit-elle ?

DOC. 5 a. Qu'est-ce qui fait référence dans cette affiche à la sauvegarde de la démocratie ? **b.** Qu'est-ce qui fait référence à la crise économique de 1929 ?

DOC. 6 Quels droits sociaux le programme du CNR propose-t-il de développer ?

Vers la démocratie sociale

→ *Qu'est-ce que la démocratie sociale ?*

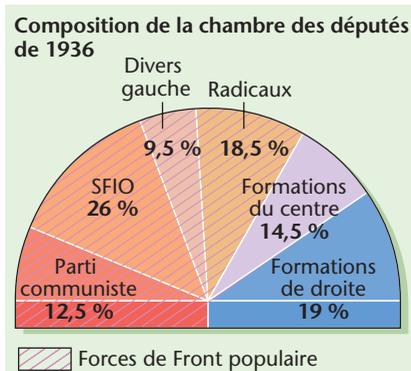
La crise économique des années 1930, puis la lutte contre l'occupation allemande après l'effondrement de 1940 ont conduit des forces politiques à s'unir pour tenter de rénover la démocratie républicaine en insistant sur sa dimension sociale.

A L'élan du Front populaire

Chronologie indicative

Les réformes du Front populaire (1936)	
3 mai	Victoire de la coalition de Front populaire
11 mai	Début d'un vaste mouvement de grève
7 juin	Accords Matignon instituant les délégués du personnel
20 juin	Loi instituant les congés payés
21 juin	Limitation à 40 h. de la semaine de travail

1 Le Front populaire, une coalition électorale



3 Le droit aux vacances pour tous les salariés

Les Sables d'Olonne, 1937.



4 Les syndicats et l'État, instruments de la démocratie sociale

Les délégués de la Confédération Générale de la Production Française se sont réunis sous la présidence de Monsieur le Président du Conseil et ont conclu l'accord ci-après :

[...] article 5 : Dans chaque établissement comprenant plus de 10 salariés [...] il sera institué deux délégués ouvriers. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles [...] visant l'application du code du travail, des tarifs de salaire et des mesures d'hygiène et de sécurité.

Seront électeurs tous les ouvriers et ouvrières âgés de 18 ans, à condition d'avoir au moins trois mois de présence à l'établissement au moment de l'élection, et de ne pas avoir été privés de leurs droits civiques.

Extraits des accords Matignon, 7 juin 1936.

2 Des usines occupées

Les ouvriers de l'usine Delahaye en grève, Paris, juin 1936.

Largement spontanée, l'occupation des usines entraîna des négociations entre le patronat, l'État et la CGT, principal syndicat français.



B Les réformes de la Libération

Chronologie indicative

La mise en place de la Sécurité sociale	
1945	4 Octobre Ordonnances posant le principe de la Sécurité sociale
1946	Avril Dernière ordonnance organisant la Sécurité sociale

Les nationalisations de la Libération	
1944	Décembre Les mines de charbon du Nord
	Décembre La marine marchande
1945	Janvier Les usines Renault
	Mai L'industrie aéronautique
	Décembre La Banque de France
1946	Janvier Les banques de dépôt
	Avril L'électricité et le gaz
	Avril Les assurances
	Mai Les organismes de crédit

5 Le programme du CNR (1944)

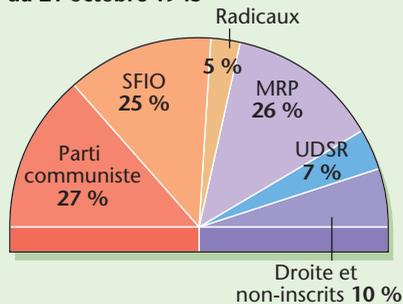
L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie. Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général. [...]

Le retour à la nation des grands moyens de production [...], des sources d'énergie, des ressources du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques. [...]

La participation des travailleurs à la direction de l'économie. [...]. Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.

6 Une assemblée réformatrice

Composition de l'Assemblée constituante du 21 octobre 1945



7 Les principes de la Sécurité sociale

La Sécurité Sociale apparaît ainsi comme un élément dans une politique d'ensemble beaucoup plus vaste englobant : la garantie à tous de la possibilité de trouver un emploi rémunérateur [...] ; une rémunération assurant à chacun des moyens de vivre et de faire vivre sa famille dans des conditions décentes ; la sécurité de l'emploi [...] ; une organisation médicale permettant de conserver à chacun intégrité physique et intellectuelle par des soins appropriés et, plus encore, par la prévention de la maladie et de l'invalidité, notamment par l'hygiène et la sécurité du travail ; enfin, dans les cas où un travailleur ou sa famille se trouve privé [...] du gain provenant du travail, par le chômage, la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse [...], l'attribution d'un revenu de substitution ou de complément.

Pierre LAROQUE, *Au service de l'homme et du droit*, Paris, 1993.

8 Les retraites, un nouvel enjeu politique



Affiche d'Anri UBAIN, 1946.

Questions

- 1 Quels partis dominent dans la chambre des députés de Front populaire ? Dans l'Assemblée de 1946 ? Quel nouveau parti s'ajoute alors aux anciens membres du Front populaire (doc. 1 et 6) ?
- 2 Quel rapport y a-t-il entre la domination de ces partis politiques et la mise en place de réformes sociales (doc. 1, 6 et doc. 2 p. 41) ?
- 3 Comment le rôle des syndicats est-il accru (doc. 4) ?
- 4 Quels sont les nouveaux droits sociaux qui sont définis (doc. 3, 4, 5, 7, 8) ?
- 5 Quels secteurs sont nationalisés ? Pourquoi (chronologie et doc. 5) ?
- 6 Comment peut-on définir le nouveau rôle de l'État (doc. 4, 5, 7) ? Comment peut-on définir la démocratie sociale ?

Les femmes et la démocratie

→ *Comment les femmes ont-elles trouvé place dans la démocratie ?*

Au xx^e siècle les femmes conquièrent les droits civiques qui leur étaient déniés. Elles sont de plus en plus impliquées dans la vie économique et sociale, de plus en plus instruites. Des socialistes, des catholiques, des républicains comme Aristide Briand ou Raymond Poincaré sont favorables à ce qu'elles obtiennent le droit de vote. Mais ce ne sera chose faite qu'en 1944. Une partie des radicaux se méfient de ces éventuelles électrices, qui sont plus pratiquantes que les hommes.

Chronologie indicative

Place des femmes dans la société	
1861	Première femme titulaire du baccalauréat.
1900	Les femmes peuvent être avocates.
1903	Marie Curie obtient le prix Nobel de physique (elle est professeur en Sorbonne en 1906).
1907	Droit de vote pour les femmes aux conseils de prud'hommes (éligibilité en 1908).
1920	Les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.
1946	Le préambule de la Constitution de la IV ^e République condamne la discrimination envers les femmes.

2 Une implication dans la société

Les femmes sont très nombreuses dans certains métiers et connaissent un début d'organisation syndicale. Ici une couturière harangue les grévistes à la Bourse du travail. En France, les femmes ont pesé dans le monde économique et social avant de se voir reconnaître un rôle politique.

Grève des couturières à la Bourse du travail, 1890.



1 Un nouvel accès à l'instruction

Le Petit Journal, Passage d'un examen à l'Hôtel de Ville (1895).



3 Les effets limités de la Première Guerre mondiale

Le 17 novembre 1918 paraissait une première circulaire suivant laquelle les employées et ouvrières qui consentiraient à abandonner leur travail avant le 5 décembre toucheraient une indemnité de départ égale à trente jours de salaire. [...] On évalue [...] à 80 % la diminution de la main-d'œuvre féminine.

Mais [...] celles qui ont quitté l'usine [...] ne veulent plus reprendre les travaux féminins, parce qu'ils sont incompensablement moins rétribués, même la lingerie de luxe [...], même la dentelle [...]. De plus, l'ouvrière qui travaille chez elle le fait souvent dans de mauvaises conditions de confort et d'hygiène, en des logements étroits, malsains, mal éclairés. Elle regrette le mouvement, la gaieté de l'usine et du travail en commun. Elle veut donc y retourner. Mais les places sont limitées et les hommes sont là.

Le Figaro, 31 mars 1919.

Chronologie indicative

Revendication des droits politiques	
1876	Fondation de la « Société pour l'amélioration du sort de la femme ».
1897	Fondation du journal féministe <i>La Fronde</i> .
1906	Motion pour le vote des femmes au Congrès de la SFIO à Limoges.
1910	Une Commission parlementaire étudie la question du vote des femmes.
1919	Proposition pour le vote des femmes repoussée par le Sénat.
1922, 1925, 1932, 1935	Proposition pour le vote des femmes repoussée par le Sénat.
1936	Trois femmes (S. Lacore, I. Joliot-Curie, C. Brunschvicg) sont sous-secrétaires d'État dans le gouvernement de Front populaire.
1944	Le gouvernement provisoire prend un décret instituant le vote des femmes.
1945	Les femmes votent pour la première fois.

5 Une mobilisation féministe en 1935 : manifestation du mouvement La Femme nouvelle menée par Louise Weiss



Questions

- Combien y a-t-il de femmes dans le jury ? Pourquoi (doc. 1) ?
- Dans quel domaine les femmes se voient-elles d'abord conférer certains droits (doc. 2 et chronologie) ?
- La Première Guerre mondiale a-t-elle permis la promotion des femmes (doc. 3) ?
- À quoi correspond selon Aristide Briand l'égalité des hommes et des femmes (doc. 4) ? Quel groupe s'op-

4 Une réforme longtemps différée

a) La Chambre des députés pour le vote des femmes

Nous nous trouvons en présence de ce fait, que la France, qui trace souvent les voies du progrès pour les autres pays, ne les fréquente pas avec assez d'assiduité.

Nous avons vu le principe du suffrage universel entraîner le vote des femmes dans d'autres nations. [Ces expériences] ont prouvé que la femme était apte à voter dans les autres pays et surtout dans le nôtre. (*Applaudissements*) Dès lors que se pose la question de l'égalité de la femme à côté de l'homme [...], elle ne peut être résolue que par l'affirmation.

Discours d'Aristide BRIAND devant la chambre des députés, juin 1919.

b) Le blocage du Sénat

En 1928, un vote a lieu au Sénat pour tenter de relancer la question du vote des femmes.

Groupe parlementaire	Voix pour	Voix contre
Radical	20	142
Groupe républicain modéré	63	18
Socialiste SFIO	7	0
Socialiste indépendant	7	0
Droite nationaliste	10	1
Autres	9	3
Total	116	166

6 Le vote des femmes dans les démocraties

Finlande	1906
Norvège	1913
Danemark, Islande	1915
Autriche, Irlande	1918
Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas	1919
Canada, États-Unis	1920
Suède	1921
Royaume-Uni	1928
Espagne	1931
France	1944
Italie	1945
Belgique	1948

pose le plus au vote féminin ? Comment peut-on l'expliquer ?

- Que lit-on sur les affiches ? Comment peut-on définir le féminisme (doc. 5) ?
- Comment se situe la France par rapport aux autres pays (doc. 6) ?

L'année 1940

A Comment s'est écroulée la III^e République ?

Chronologie indicative

23 août 1940	Signature du Pacte germano-soviétique.
3 septembre 1940	La France déclare la guerre à l'Allemagne.
28 mars 1940	L'Angleterre et la France s'engagent à « ne négocier ni ne conclure d'armistice ou de traité de paix durant la présente guerre si ce n'est d'un commun accord ».
10 mai 1940	Début de l'offensive allemande.
Mai 1940	Exode : les populations civiles fuient l'avance allemande. 10 millions de Français et 1,5 million de Belges sont sur les routes.
17 juin 1940	Pétain annonce à la radio, à midi, qu'il demande l' armistice °.
18 juin 1940	Appel du général de Gaulle.
9 juillet 1940	Les deux Chambres se prononcent pour la révision constitutionnelle.
10 juillet 1940	L'Assemblée nationale accorde les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.
3 octobre 1940	Promulgation du premier statut des juifs.
24 octobre 1940	Entrevue de Pétain et d'Hitler à Montoire. La France entre dans la voie de la collaboration.

● **Armistice** : accord entre les deux États en guerre pour cesser le combat et ouvrir des négociations. Il est différent d'une **capitulation** par laquelle une partie d'une armée se rend, sans que la guerre cesse.

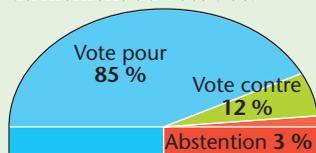
3 Le vote du 10 juillet 1940

Texte soumis au vote

L'Assemblée nationale¹ accorde tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'État français. Cette Constitution devra garantir les droits de la famille, du travail et de la patrie. Elle sera ratifiée par la nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées.

1. C'est-à-dire la Chambre des députés et le Sénat réunis.

Résultats : Députés et sénateurs présents au moment du vote : 669



Sommaire

- A. Comment s'est écroulée la III^e République ?
- B. Quels sont les principes du régime de Vichy ?
- C. Quelles sont les valeurs de la Résistance ?

1 L'armistice et les causes de la défaite selon Pétain

Français ! J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités. [...]

Cet échec vous a surpris. Vous souvenant de 1914 et de 1918, vous en cherchez les raisons. Je vais vous les dire. [...] Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés : voilà notre défaite. [...]

Nous tirerons la leçon des batailles perdues. Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort, on rencontre aujourd'hui le malheur. J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du gouvernement, je suis et restera avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils.

Allocution radiodiffusée du maréchal Pétain, 17 juin 1940.

2 L'exode de 1940



Questions

- 1 Quelles sont selon Pétain les causes de la défaite (doc. 1) ? Par quel terme désigne-t-il les Allemands ?
- 2 Quelle mission est confiée au maréchal Pétain (doc. 3) ?
- 3 Que fuient ces personnes (doc. 2) ? Qu'est-ce que cela indique sur l'opinion française en 1940 ?
- 4 Que peut-on dire du vote des parlementaires en faveur du maréchal Pétain (doc. 3) ?
- 5 Qu'est-ce que cela indique quant à l'état d'esprit des députés (doc. 3) ?

B Quels sont les principes du régime de Vichy ?

4 Pétain justifie la collaboration

C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. [...] C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française [...] que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi dans un avenir prochain pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. [...] Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute pensée d'agression, elle doit comporter un effort patient et confiant. [...]

Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père : je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi ! Gardez votre confiance en la France éternelle.

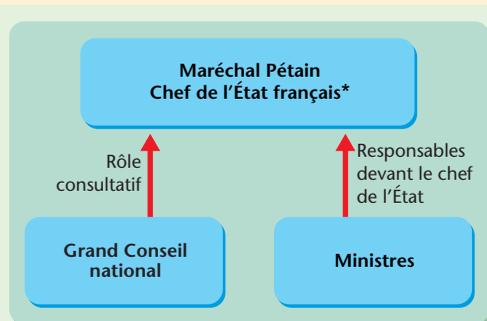
Discours du 30 octobre 1940.

6 La personnalisation du pouvoir

Affiche provenant des « Centres de propagande de la révolution nationale », Mémorial de Caen.



8 L'organigramme de Vichy



*À partir de 1942 un chef du gouvernement, responsable devant Pétain, se voit confier le pouvoir législatif.

5 La « révolution nationale »



Affiche BDIC - musée d'histoire contemporaine, Paris.

7 Les professions interdites aux juifs

Chef de l'État, membres du gouvernement, Conseil d'État, Conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des comptes, corps des Mines, corps des Ponts et Chaussées, inspection générale des Finances, cours d'appel, tribunaux de première instance, justices de paix, toutes juridictions d'ordre professionnel et toutes assemblées issues de l'élection. [...] Membres des corps enseignants.

Officiers des armées de terre, de mer et de l'air. [...]

Directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique.

Directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation de films cinématographiques.

Statut des juifs, 3 octobre 1940.

Questions

- 1 Comment le maréchal Pétain justifie-t-il la collaboration (doc. 4) ? Cette politique lui est-elle imposée ?
- 2 Quels sont les principes de la révolution nationale (doc. 5) ?
- 3 Comment le régime de l'État français est-il organisé (doc. 6 et 8) ? Qu'est-ce qui le distingue du régime précédent ? (Comparez avec le document 1 p. 34.)
- 4 Quels principes républicains sont remis en question par le statut des juifs (doc. 7) ?

C Quelles sont les valeurs de la Résistance ?

9 L'appel du 18 juin

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ?

Non ! [...] Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. [...] Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres.

Allocution radiodiffusée du général de GAULLE, 18 juin 1940.

10 Rallier les Français de l'étranger

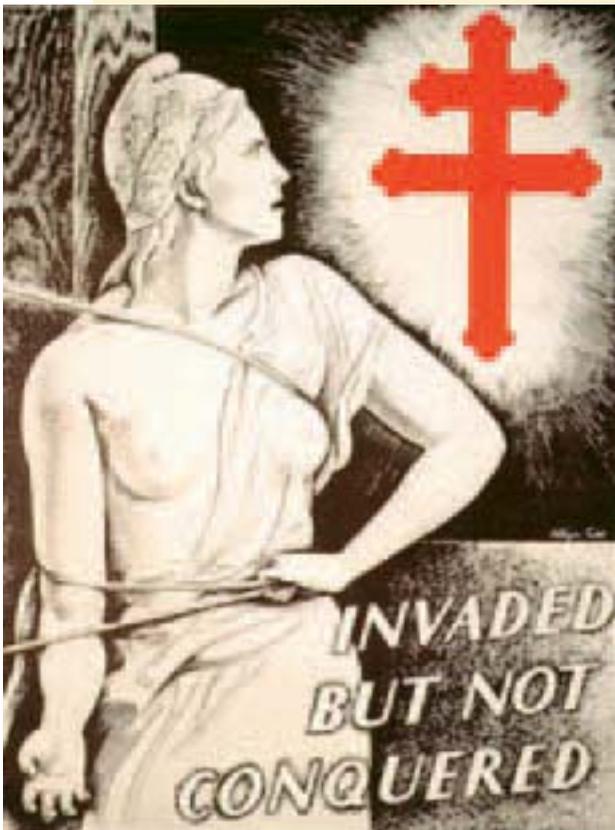


Affiche d'appel à la résistance française à New York, 1940.

11 Le refus de la collaboration

Affiche d'Allyn Cox, Grande-Bretagne, 1942.

« *Envahie, mais non conquise* »



12 Les buts politiques du Conseil national de la Résistance (CNR)

Assurer :

- le rétablissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances de l'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ; l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

Extrait du programme du CNR, 15 mars 1944.

Questions

- 1 Quelles sont les causes de la défaite selon le général de Gaulle (doc. 9) ? Pourquoi faut-il continuer la lutte ? Quel terme emploie-t-il pour désigner l'Allemagne (comparez avec le maréchal Pétain (doc. 1 p. 46)) ?
- 2 Quelles réformes politiques sont envisagées par le CNR (doc. 12) ?
- 3 Que représente la femme sur l'affiche (doc. 11) ? Quelle est la signification de la légende ? Pourquoi cette affiche vient-elle d'Angleterre ?
- 4 Que signifie la croix de Lorraine (doc. 10 et 11) ?
- 5 D'où sont extraits les vers reproduits (doc. 10) ? D'où provient la sculpture ? À quels sentiments les partisans du général de Gaulle font-ils appel ?

L'année 1940

Compétences

- Dégager les informations fournies par un document
- Évaluer sa portée

EXERCICE 1 Confronter deux documents

Deux appels aux Français

Complétez le tableau suivant à l'aide du document 1 p. 46 et du document 9 p. 48.

	Texte du maréchal Pétain	Texte du général de Gaulle
Quel terme désigne les Allemands ?		
Comment la suite de la guerre est-elle envisagée ?		
Le régime politique français est-il rendu responsable de la défaite ?		

EXERCICE 2

Dégager l'apport d'un document

Le procès de Riom. Léon Blum refuse la mise en accusation du régime

Vichy avait décidé de juger plusieurs dirigeants de la III^e République, comme Blum ou Daladier, en les rendant responsables de la défaite.

Le procès actuel n'est pas le procès de la France, mais s'il reste ce qu'il est, il sera fatalement le procès de la République. Un débat sur les responsables de la défaite, dont toutes les responsabilités militaires ont été exclues de partis pris, devient, par la force des choses, en même temps qu'un attentat volontaire à la vérité, une prise à partie du régime républicain. [...] On cherche à faire rejaillir sur le Front populaire, sur la politique ouvrière et sociale qu'il a pratiquée et, à travers lui, sur les institutions démocratiques, la responsabilité de la défaite militaire.

LÉON BLUM,
Déclarations des 19 et 20 février 1942.

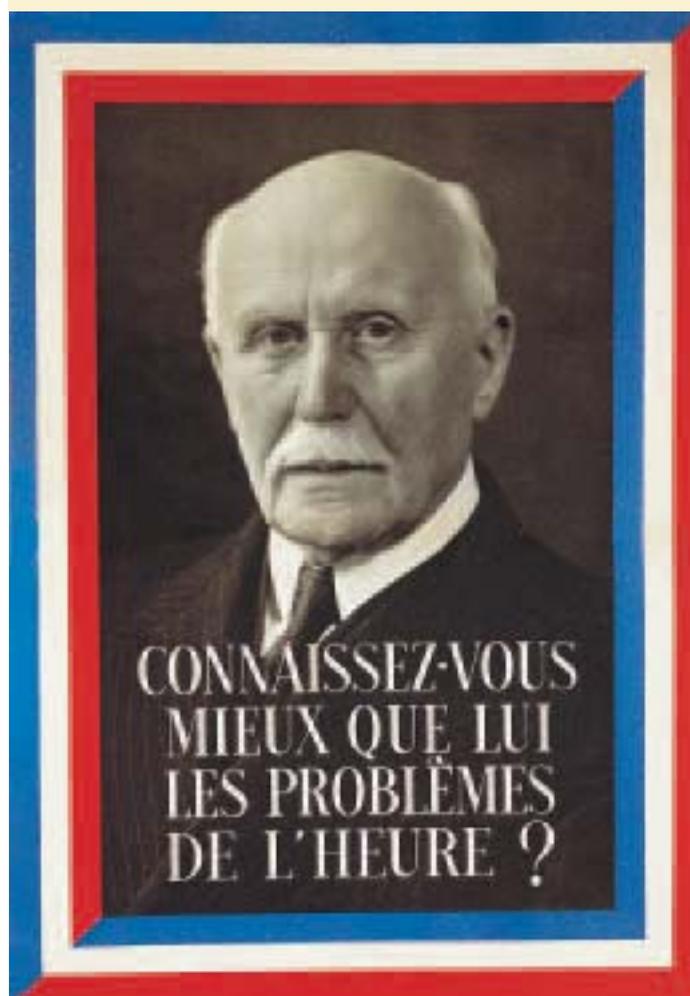
- 1 Qui est surtout responsable de la défaite selon Léon Blum ? Comparez avec le document 1, p. 42.
- 2 Léon Blum cherche-t-il à défendre seulement le Front populaire ?

- 1 Comment la représentation du maréchal Pétain souligne-t-elle son expérience ? Dans quel but ?
- 2 Quel sentiment cette affiche cherche-t-elle à inspirer ?
- 3 Cette formule incite-t-elle au débat démocratique ?

EXERCICE 3

Dégager l'apport d'une affiche

L'image du maréchal Pétain



Affiche BDIC - musée d'histoire contemporaine, Paris.

SYNTHÈSE DU CHAPITRE

■ Qu'avons-nous appris sur la démocratie avant 1914 et sur la laïcité ?

- La démocratie repose sur le suffrage universel ; elle peut prendre différentes formes selon les pays.
- En France c'est la III^e République qui l'a durablement établie en garantissant les libertés de presse, de réunion et la liberté syndicale dès les années 1880, puis le droit d'association en 1901.
- La démocratie républicaine française est laïque : en 1905, l'Église est séparée de l'État.

- La nation est un espace de débat dans lequel la vie politique s'organise. Sous la III^e République, c'est le Parlement qui en est le centre. Les Français se reconnaissent dans différentes familles politiques.

■ Qu'avons-nous appris sur la démocratie française après 1914 ?

- La démocratie est parfois contestée et connaît des crises. Ces crises l'incitent à procéder à des réformes mais elles peuvent être parfois fatales : en 1940, la III^e République s'est effondrée après la défaite militaire face à l'Allemagne.

DATES À RETENIR

- 1879** les républicains contrôlent le régime. Le choix de la République est définitif.
- 1881** lois sur les libertés de presse et de réunion.
- 1898** l'affaire Dreyfus mobilise l'ensemble de l'opinion.
- 1901** droit d'association.
- 1905** séparation des Églises et de l'État.
- 1940** fin de la III^e République.

PERSONNAGES CLÉS



Jules Ferry
(1832-1893)

Ce républicain libéral, souvent au pouvoir entre 1879 et 1885, oriente durablement la III^e République en mettant en place l'école gratuite, laïque et obligatoire, et en lançant la France dans l'aventure coloniale. Il échoue à l'élection présidentielle de 1887.



Léon Blum
(1872-1950)

Proche de Jaurès à partir de l'affaire Dreyfus, député SFIO en 1919, il est en 1920 le leader de ceux qui refusent l'adhésion au communisme. Président du conseil sous le Front populaire (1936-1937), il est la cible des antisémites. Emprisonné sous Vichy, il exerce à nouveau le pouvoir en 1946.

■ Charles de Gaulle, p. 278

EXERCICE 1 Vrai/Faux

- L'école publique est devenue laïque en 1905.
- Tous les enfants passent par l'école laïque avant 1914.
- Les gouvernements ont une durée de vie très brève durant la III^e République.
- La liberté syndicale date de 1901.
- Le droit d'association a été accordé dès les débuts du régime.

EXERCICE 2

Répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux caractères de la démocratie française ?
- Qu'est-ce que la laïcité républicaine ?
- Quelles sont les grandes lois qui ont fait de la France une République laïque ?
- Quelles sont les grandes familles politiques républicaines ?
- Quelles forces politiques s'opposent à la République parlementaire avant 1940 ?
- Quelles grandes crises a connues la démocratie française de 1880 à 1946 ?
- Comment la démocratie française s'est-elle approfondie de 1918 à 1946 ?

EXERCICE 3

Retrouvez pour chaque notion sa définition.

- République parlementaire
- Démocratie
- Sécularisation
- Long processus, par lequel la vie politique, sociale et culturelle s'émancipe de plus en plus de la tutelle religieuse.
- Régime dans lequel il n'y a pas de monarchie, et où le gouvernement est responsable devant les chambres.
- Régime reposant sur la souveraineté nationale ou populaire et caractérisé par le suffrage universel.

EXERCICE 4

Confronter deux itinéraires



Pierre Laval
(1883-1945)

Avocat, député puis sénateur de la Seine, il est passé du socialisme à la droite modérée. Il est ministre pour la première fois en 1925. Il est président du Conseil en 1931 et 1935. En 1940, il devient numéro deux du nouveau régime. Écarté en décembre 1940, il revient aux affaires en avril 1942 et accentue la politique de collaboration, car il croit à la victoire finale de l'Allemagne. Il est fusillé en 1945.



Jean Moulin
(1899-1943)

Il est en 1937 le plus jeune préfet de France. De sensibilité radicale, il tente de se suicider en 1940, désespéré par le désastre. Le général de Gaulle lui confie la mission d'unifier la Résistance française. En mai 1943, il forme et préside le Conseil national de la Résistance. Arrêté à Caluire, le 21 juin 1943, torturé, il meurt pendant son transfert en Allemagne. Il est entré au Panthéon en 1964.

Résistance et collaboration

- 1 Quels sont les liens des deux personnages avec le régime?
- 2 Quel est leur choix en 1940? Qu'est-ce qui le motive?

Pour aller plus loin

Sur l'année 1940

Film

- Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*, 1969.

Livre

- Pierre Laborie, *Les Français sous Vichy et l'Occupation*, Milan, coll. « Les Essentiels », 2003.

Sites Internet

- Institut Charles-de-Gaulle : www.charles-de-gaulle.org
- www.assemblee-nationale.fr
- www.premier-ministre.gouv.fr
- www.elysee.fr

BAC

La question obligatoire au

Thème : La construction de la République

Répondre aux questions suivantes :

- 1 De quand date en France l'école gratuite, laïque et obligatoire?
- 2 Qu'est-ce que la laïcité scolaire?
- 3 Donnez des exemples de lois républicaines garantissant les libertés.
- 4 Que prévoit la loi de 1905?
- 5 Pourquoi dit-on que la III^e République est parlementaire?
- 6 Contre quoi le Front populaire voulait-il lutter?
- 7 Quels moyens emploient les républicains pour renforcer le sentiment de cohésion nationale ?
- 8 Autour de quelles valeurs les républicains veulent-ils unir le pays ?

Conseils

- **Question 1** : contentez-vous de mentionner des dates.
- **Question 3** : on vous demande simplement de mentionner les lois et non d'en analyser le contenu.
- **Questions 2 et 5** : ces questions font appel à des notions. Elles supposent de maîtriser la définition des notions : laïcité et république parlementaire. Il faut avoir appris les définitions de ces notions.